

B E Y O Ĝ I L U

QUOTIDIEN POLITIQUE ET FINANCIER DU SOIR

Le vapeur "Inebolu" chavire à l'entrée du port d'Izmir

On compte 75 disparus; 125 survivants ont été recueillis

Une affreuse catastrophe maritime vient de se produire à Izmir. Hier, à 11 heures 30 du soir, le vapeur *Inebolu*, de la direction des Voies Maritimes, qui était sur le point d'entrer dans le port, a brusquement chaviré et coulé, en moins de quinze minutes, par le travers des forts de la passe. Le vapeur avait à son bord 190 voyageurs et 775 tonnes de marchandises ; la contenance de ses soutes étant d'environ 1.080 tonnes, on ne saurait dire que sa cargaison fut excessive.

A la nouvelle de la catastrophe, la foule des parents et des amis qui attendaient les voyageurs, a assailli les bateaux de l'agence.

L'œuvre des secours a été immédiatement entamée. Un bateau anglais, de passage sur les lieux, le *Polo*, a recueilli 11 survivants et a repêché 2 cadavres. Un autre bateau, l'*Istikbal*, a ramené au port 23 survivants et 1 cadavre.

D'après une communication reçue par le *Tan*, ce matin, à 4 heures, au moment de mettre sous presse, le nombre des survivants recueillis jusqu'ici s'élèverait à 125 ; il y a encore 35 disparus, dont le commandant en second, M. Besim. Quelques survivants se déplacent encore à des espars, à des bouts de planche et on ne désespère pas d'en recueillir encore un certain nombre.

A 3 heures du matin, le vapeur *Uyanik* et un autre bâtiment étaient sur les lieux où ils croisaient en foulant les ténèbres de leurs projecteurs.

Tout le littoral, entre Narlidere et Kizilman, est plein de marchandises qui font la cargaison du bateau et qui ont été jetées à la côte.

Les rescapés, à leur arrivée à Izmir, sont conduits dans les hôpitaux et les bains publics.

Le vali et le procureur général se sont rendus, en bateau, sur les lieux de la catastrophe pour mener l'enquête.

Ce que dit le capitaine

Le commandant du vapeur, le capi-

Tout Turc est astreint au service militaire de 20 à 46 ans

Le Kamutay s'est réuni, hier, sous la présidence de M. Nuri Conker et a adopté le projet de loi relatif aux modifications de certains articles, de la loi sur le service militaire, sauf un qui a été référé à la commission parlementaire judiciaire aux fins d'un nouvel examen.

D'après les articles qui ont été adoptés, l'âge requis pour le service militaire est celui de 20 ans, d'après les inscriptions de l'état-civil. Il commence pour chaque citoyen le 1er décembre de l'année où il est entré dans sa vingtième année pour finir le 1er janvier de l'année où il entre dans sa 46ème année. En définitive, la durée du service militaire de chaque Turc est de 26 ans au maximum. La loi contient des dispositions en ce qui concerne ceux qui sont en service actif.

On n'acceptera pas de taxe d'exonération de ceux qui n'ont pas répondu à l'appel, qui se sont cachés ou dont le service militaire a été différé. Pour ceux qui ne sont pas inscrits dans les registres de l'état-civil du pays on prendra en considération leurs inscriptions dans les registres étrangers.

En temps de mobilisation, les personnes qui sont déjà jugées ou en train de l'être, qu'elles soient ou non emprisonnées, pour des fautes qu'elles ont commises, sont appelées au service militaire dans l'active ou la réserve, suivant leur âge, quittes à purger leur peine ou à être jugées à leur libération. Exception est faite pour les personnes condamnées à 5 ans de prison lourde et plus.

Retour à la mère-patrie

Ainsi que nous l'avions annoncé, le *Nazim* est arrivé, hier, à Istanbul, ayant à son bord 1.700 réfugiés venant de la Roumanie.

Jusqu'à présent, 3.000 réfugiés ont été installés dans la région d'Istanbul. Le gouvernement a décidé d'acheter plusieurs fermes situées dans cette zone pour les affecter à l'installation d'autres réfugiés encore attendus.

Un discours de M. Mussolini

L'armée italienne est prête à défendre les intérêts du pays en Afrique et en Europe

Rome, 11. — L'anniversaire de naissance du Roi Victor Emmanuel a été célébré dans toutes les villes d'Italie et parmi toutes les communautés italiennes à l'étranger.

A Rome, M. Mussolini a passé en revue sur la Voie de l'Empereur, 30.000 hommes avec 130 pièces d'artillerie et 140 chars d'assaut.

A l'issue de la revue, la foule s'était massée sur la place de Vénise, M. Mus-

En une quarantaine de jours, les Italiens ont pénétré en profondeur dans la moitié de l'Abyssinie

Si les Abyssins ne changent pas de tactique, le moral de leurs troupes en souffrira

Le poste de l'E. I. A. R. a radiodiffusé, hier, le communiqué officiel suivant, No. 42 :

Le général De Bono télégraphie : Nos troupes ont entièrement garni toutes les hauteurs dominant la «conque» de Chelicot.

Le IIème C. A. contrôle la région entre Axoum et le Tacazzé.

En Somalie, le nettoyage et la poursuite au Nord de Gorrahei sont continués par les troupes du général Graziani. Une colonne légère avec camions a traversé la vallée du Faf et a infligé de graves pertes à une troupe ennemie, capturant 2 canons, un grand nombre de fusils, de denrées de tout genre, et faisant de nombreux prisonniers.

Un survivant fournit la version suivante au sujet de la catastrophe :

— La cargaison se composait de tonneau. Elle s'est alourdie considérablement dès qu'elle fut atteinte par les eaux et entraîna le bateau comme une masse de plomb.

A qui la faute ?

Le commandant du vapeur anglais qui, passant sur les lieux de la catastrophe, a pu recueillir quelques survivants — dont le commandant du navire — est catégorique :

— La faute, dit-il, est au capitaine. Du moment que son navire avait commencé à faire eau, il devait chercher à atteindre la côte pour s'y échouer. Cela lui était facile, la distance qui l'en séparait ne dépassant pas un mille.

La catastrophe s'est produite à 4 milles du lieu dit Pelikan, sur la côte du golfe d'Izmir, aux abords de l'îlot de Kosten.

Le commandant de l'*Istikbal* confirme la soudaineté du désastre :

— Nous nous sommes immédiatement portés sur les lieux. Nous avons jeté un grélin à l'*Inebolu*, pour essayer de le remorquer vers la côte, mais il n'a eu même pas le temps de s'en saisir.

C'est, paraît-il, la soute au charbon qui a fait eau la première.

Suivant le *Cumhuriyet*, le commandant en second figurerait parmi les morts dont le cadavre a été repêché.

Les travaux du Kamutay

La Turquie et les sanctions

Contrairement à la dépêche d'hier de l'*Aksam*, le *Tan* annonce que le projet de loi relatif aux sanctions économiques décrétées par la S. D. N. et devant être appliquées à l'Italie, a été inscrit à l'ordre du jour de la séance de demain au Kamutay.

Les rapports des commissions parlementaires ont été distribués à certains députés.

Le développement de nos voies ferrées

La ligne Irmak-Filyos

L'inauguration de la nouvelle ligne du chemin de fer Irmak - Filyos a lieu aujourd'hui. A la gare de cette dernière localité, on procédera à une cérémonie qui sera présidée par le Ministre des Travaux Publics, M. Ali Çetinkaya. Le ministre prononcera un discours. Deux trains devant amener les invités sur les lieux ont quitté hier soir la gare d'Ankara.

Retour à la mère-patrie

Ainsi que nous l'avions annoncé, le *Nazim* est arrivé, hier, à Istanbul, ayant à son bord 1.700 réfugiés venant de la Roumanie.

Jusqu'à présent, 3.000 réfugiés ont été installés dans la région d'Istanbul. Le gouvernement a décidé d'acheter plusieurs fermes situées dans cette zone pour les affecter à l'installation d'autres réfugiés encore attendus.

Un discours de M. Mussolini

L'armée italienne est prête à défendre les intérêts du pays en Afrique et en Europe

Rome, 11. — L'anniversaire de naissance du Roi Victor Emmanuel a été célébré dans toutes les villes d'Italie et parmi toutes les communautés italiennes à l'étranger.

A Rome, M. Mussolini a passé en revue sur la Voie de l'Empereur, 30.000 hommes avec 130 pièces d'artillerie et 140 chars d'assaut.

A l'issue de la revue, la foule s'était massée sur la place de Vénise, M. Mus-

tant Mehmet Ali, est parmi les survivants. Il a été ramené à terre sans connaissance. Toutefois, vers 1 h. 30 du matin, le correspondant du *Tan* a pu obtenir de lui quelques précisions sur la catastrophe :

— Une tempête du nord s'est abattue soudain sur la mer. Le bateau a commencé brusquement à faire eau. Nous n'avons pas pu atteindre la terre. Le vapeur a donné tout de suite très fortement de la bande. Nous avons jeté l'ancre... Nous nous sommes trouvés en mer !

Un survivant fournit la version suivante au sujet de la catastrophe :

— La cargaison se composait de tonneau. Elle s'est alourdie considérablement dès qu'elle fut atteinte par les eaux et entraîna le bateau comme une masse de plomb.

Le commandant du vapeur, le *Polo*, a recueilli 125 survivants et a repêché 2 cadavres. Un autre bateau, l'*Istikbal*, a ramené au port 23 survivants et 1 cadavre.

D'après une communication reçue par le *Tan*, ce matin, à 4 heures, au moment de mettre sous presse, le nombre des survivants recueillis jusqu'ici s'élèverait à 125 ; il y a encore 35 disparus, dont le commandant en second, M. Besim. Quelques survivants se déplacent encore à des espars, à des bouts de planche et on ne désespère pas d'en recueillir encore un certain nombre.

A 3 heures du matin, le vapeur *Uyanik* et un autre bâtiment étaient sur les lieux où ils croisaient en foulant les ténèbres de leurs projecteurs.

Tout le littoral, entre Narlidere et Kizilman, est plein de marchandises qui font la cargaison du bateau et qui ont été jetées à la côte.

Les rescapés, à leur arrivée à Izmir, sont conduits dans les hôpitaux et les bains publics.

Le vali et le procureur général se sont rendus, en bateau, sur les lieux de la catastrophe pour mener l'enquête.

Ce que dit le capitaine

Le commandant du vapeur, le capi-

Tout Turc est astreint au service militaire de 20 à 46 ans

Le Kamutay s'est réuni, hier, sous la présidence de M. Nuri Conker et a adopté le projet de loi relatif aux modifications de certains articles, de la loi sur le service militaire, sauf un qui a été référé à la commission parlementaire judiciaire aux fins d'un nouvel examen.

D'après les articles qui ont été adoptés, l'âge requis pour le service militaire est celui de 20 ans, d'après les inscriptions de l'état-civil. Il commence pour chaque citoyen le 1er décembre de l'année où il est entré dans sa vingtième année pour finir le 1er janvier de l'année où il entre dans sa 46ème année. En définitive, la durée du service militaire de chaque Turc est de 26 ans au maximum. La loi contient des dispositions en ce qui concerne ceux qui sont en service actif.

On n'acceptera pas de taxe d'exonération de ceux qui n'ont pas répondu à l'appel, qui se sont cachés ou dont le service militaire a été différé. Pour ceux qui ne sont pas inscrits dans les registres de l'état-civil du pays on prendra en considération leurs inscriptions dans les registres étrangers.

En temps de mobilisation, les personnes qui sont déjà jugées ou en train de l'être, qu'elles soient ou non emprisonnées, pour des fautes qu'elles ont commises, sont appelées au service militaire dans l'active ou la réserve, suivant leur âge, quittes à purger leur peine ou à être jugées à leur libération. Exception est faite pour les personnes condamnées à 5 ans de prison lourde et plus.

Le Kamutay s'est réuni, hier, sous la présidence de M. Nuri Conker et a adopté le projet de loi relatif aux modifications de certains articles, de la loi sur le service militaire, sauf un qui a été référé à la commission parlementaire judiciaire aux fins d'un nouvel examen.

D'après les articles qui ont été adoptés, l'âge requis pour le service militaire est celui de 20 ans, d'après les inscriptions de l'état-civil. Il commence pour chaque citoyen le 1er décembre de l'année où il est entré dans sa vingtième année pour finir le 1er janvier de l'année où il entre dans sa 46ème année. En définitive, la durée du service militaire de chaque Turc est de 26 ans au maximum. La loi contient des dispositions en ce qui concerne ceux qui sont en service actif.

On n'acceptera pas de taxe d'exonération de ceux qui n'ont pas répondu à l'appel, qui se sont cachés ou dont le service militaire a été différé. Pour ceux qui ne sont pas inscrits dans les registres de l'état-civil du pays on prendra en considération leurs inscriptions dans les registres étrangers.

En temps de mobilisation, les personnes qui sont déjà jugées ou en train de l'être, qu'elles soient ou non emprisonnées, pour des fautes qu'elles ont commises, sont appelées au service militaire dans l'active ou la réserve, suivant leur âge, quittes à purger leur peine ou à être jugées à leur libération. Exception est faite pour les personnes condamnées à 5 ans de prison lourde et plus.

Le Kamutay s'est réuni, hier, sous la présidence de M. Nuri Conker et a adopté le projet de loi relatif aux modifications de certains articles, de la loi sur le service militaire, sauf un qui a été référé à la commission parlementaire judiciaire aux fins d'un nouvel examen.

D'après les articles qui ont été adoptés, l'âge requis pour le service militaire est celui de 20 ans, d'après les inscriptions de l'état-civil. Il commence pour chaque citoyen le 1er décembre de l'année où il est entré dans sa vingtième année pour finir le 1er janvier de l'année où il entre dans sa 46ème année. En définitive, la durée du service militaire de chaque Turc est de 26 ans au maximum. La loi contient des dispositions en ce qui concerne ceux qui sont en service actif.

On n'acceptera pas de taxe d'exonération de ceux qui n'ont pas répondu à l'appel, qui se sont cachés ou dont le service militaire a été différé. Pour ceux qui ne sont pas inscrits dans les registres de l'état-civil du pays on prendra en considération leurs inscriptions dans les registres étrangers.

En temps de mobilisation, les personnes qui sont déjà jugées ou en train de l'être, qu'elles soient ou non emprisonnées, pour des fautes qu'elles ont commises, sont appelées au service militaire dans l'active ou la réserve, suivant leur âge, quittes à purger leur peine ou à être jugées à leur libération. Exception est faite pour les personnes condamnées à 5 ans de prison lourde et plus.

Le Kamutay s'est réuni, hier, sous la présidence de M. Nuri Conker et a adopté le projet de loi relatif aux modifications de certains articles, de la loi sur le service militaire, sauf un qui a été référé à la commission parlementaire judiciaire aux fins d'un nouvel examen.

D'après les articles qui ont été adoptés, l'âge requis pour le service militaire est celui de 20 ans, d'après les inscriptions de l'état-civil. Il commence pour chaque citoyen le 1er décembre de l'année où il est entré dans sa vingtième année pour finir le 1er janvier de l'année où il entre dans sa 46ème année. En définitive, la durée du service militaire de chaque Turc est de 26 ans au maximum. La loi contient des dispositions en ce qui concerne ceux qui sont en service actif.

On n'acceptera pas de taxe d'exonération de ceux qui n'ont pas répondu à l'appel, qui se sont cachés ou dont le service militaire a été différé. Pour ceux qui ne sont pas inscrits dans les registres de l'état-civil du pays on prendra en considération leurs inscriptions dans les registres étrangers.

En temps de mobilisation, les personnes qui sont déjà jugées ou en train de l'être, qu'elles soient ou non emprisonnées, pour des fautes qu'elles ont commises, sont appelées au service militaire dans l'active ou la réserve, suivant leur âge, quittes à purger leur peine ou à être jugées à leur libération. Exception est faite pour les personnes condamnées à 5 ans de prison lourde et plus.

Le Kamutay s'est réuni, hier, sous la présidence de M. Nuri Conker et a adopté le projet de loi relatif aux modifications de certains articles, de la loi sur le service militaire, sauf un qui a été référé à la commission parlementaire judiciaire aux fins d'un nouvel examen.

D'après les articles qui ont été adoptés, l'âge requis pour le service militaire est celui de 20 ans, d'après les inscriptions de l'ét

Sous leurs toges L'alcool, le jeu et l'amour, pourvoyeurs des tribunaux

Dehors, il pleut à torrents... La salle du tribunal criminel regorge de monde. On instruit une affaire mystérieuse... Il y a un couteau ensanglé et deux prévenus ; mais qui est le coupable ?

Le greffier prend des notes grave-
ment.

L'avocat Kivircik Cemil siège au banc de la défense.

Me Cemil a eu longue pratique des af-
faires criminelles. A un certain moment, on le considérait même imbattable sur ce terrain. Aujourd'hui, il a une série de riveaux en toge noire.

Le maître vient de sortir du tribunal. Il s'entretient pendant un certain temps avec un prévenu, les menottes aux mains. Puis, sortant de sa poche un cigare, il l'a placé sur ses lèvres. Chacun de nos mai-
tres du barreau a une manie : nous avons vu que Me Sadi Riza, par exemple, n'a rien de plus pressé, au sortir du tribunal que d'aller fumer un narghilé ; Me Mustafa Hayri roule posément et minutieusement une cigarette ; Me Rami se pré-
cipite au buffet et prend une gaeuse et il faut que la bouteille soit à col étroit...

Me Kivircik Cemil est d'ailleurs célèbre pour ses cigares ; ils complètent sa physionomie, tout comme chez le régisseur de cinéma Lubitsch et chez notre ré-
gisseur, Ertugrul Muhsin.

Oui, m'avoue-t-il, je ne prends jamais de boissons alcooliques. Par contre, je fume 6 à 7 cigarettes par jour...

Me Cemil connaît les dessous de tous les crimes qui ont été perpétrés à Istanbul depuis je ne sais combien d'années. J'en profite pour lui poser la même question qu'à un criminaliste, son confrère, interrogé récemment :

Le recrutement de l'armée du crime

— Quelles sont les causes déterminantes des crimes chez nous ? A quoi attribuez-vous les meurtres ?

— Les crimes, chez-nous, dérivent de trois causes principales :

1. — l'alcool ;

2. — le jeu ;

3. — l'amour ;

Notez que je cite en première ligne l'alcool. C'est lui qui, sous ses aspects inoffensifs quand on le voit en bouteille, est cause de la plupart des crimes dès qu'il est bu. Sous ce dernier rapport, il dépasse l'amour et le jeu. Il y en a qui mettent l'amour au premier plan parmi les causes des drames humains, mais, pour ma part, j'estime que cette place revient à l'alcool.

Un avocat prend-il une cause parce qu'il est certain de la gagner ou s'en charge-t-il tout en sachant qu'il la perdra et que son client est dans son tort ?

— Chaque avocat réclame, n'est-ce pas, ses honoraires pour n'importe quel procès qu'il entreprend en comparaison de son travail. Mais il faut que ses honoraire soient la récompense d'un travail conscient, car s'il perd le procès l'avocat ne le aura pas gagné en ayant la conscience tranquille. Aussi, est-il de son devoir de bien examiner le cas de son client, d'être convaincu que celui-ci a raison et de se charger ensuite de son procès. Mais que voulez-vous, il arrive parfois que l'avocat se soit chargé de la défense d'une cause sans ces conditions. Mais au cours de procès, et au fur et à mesure que les débats s'élargissent, il s'aperçoit qu'il s'est trompé et que son client a tort. Que faire à cela ?

Je suis réaliste...

— En dehors de votre profession, aimerez-vous lire les livres, des romans, des contes, des poésies et autres œuvres littéraires ?

— Non. Je suis très réaliste et je consacre tout mon temps à ma profession. Aussi je ne me souviens pas d'avoir lu jusqu'ici un seul roman et je trouve ceci inutile pour notre profession. Par contre, je suis attentivement tout ce que les journaux publient concernant la législation à l'étranger et les débats des procès. C'est ainsi que je connais, dans ses moindres détails, l'affaire Dreyfus, par exemple.

— Comment passez-vous votre temps ?

— En été, je villégiature à Büyükkada, que je considère comme le site le plus beau d'Istanbul. Il n'y a rien qui me délassé autant que de me promener, un dimanche, sur ses routes asphaltées, un cigare à la bouche, vêtu de mon sweater blanc.

Souvenirs de carrière

— Avez-vous failli être victime d'un accident au cours d'un procès ?

— Il y a eu une échauffourée au cours du procès d'Ismail Hakkı bey, tué à Sirkeci par les partisans de la victime et ceux de l'assassin. Des coups de feu ont été tirés. On a constaté 8 balles qui avaient atteint le siège du ministère public.

« J'aurai pu être atteint par une balle perdue.

— Quel est le procès le plus important que vous ayez eu à plaider ?

— Pendant les années de l'occupation, le gouvernement de Ferid pasa avait fait subir des sévices aux membres du comité Union et Progrès et il voulait protéger les auteurs de ces violences. J'avais pris la défense des victimes et je me trouvais dans la situation de devoir attaquer le gouvernement. Néanmoins, le tribunal, sans se laisser influencer, condamna les prévenus à 7 ans de prison chacun, ce qui témoigne, une fois de plus, l'intégrité et l'équité du juge turc.

— Pourquoi vous appelle-t-on Kivircik ? (le frisé)

— Parce que quand j'étais enfant, j'avais les cheveux frisés. Mais maintenant...

Hikmet FERIDUN.

Lettre de Palestine

Un ample exposé de M. Khaldi, maire de Jérusalem, sur les relations judéo-arabes en Palestine

(De notre correspondant particulier)

Jérusalem, novembre. — La question des rapports judéo-arabes est à l'ordre du jour. Aussi, après avoir entendu plusieurs leaders israélites, je décidai d'aller interviewer M. Khaldi, maire de Jérusalem, et chef du parti arabe, La Réforme.

Sur le coup d'une heure, j'entre dans la grande bâtisse municipale de Jérusalem. Je monte deux étages et me trouve face à face avec un huissier attaché au cabinet du maire de Jérusalem.

Je lui remets ma carte et il s'empresse de la transmettre au maire. Quelques minutes d'attente dans un salon attenant et me voici introduit. Présentation, cigarettes, café turc. La conversation s'engage en anglais, car le Dr. Khaldi a fait ses études dans les universités anglaises.

Le bureau dans lequel je me trouve est une très vaste chambre : le plafond est formé d'une sorte de dôme qui laisse s'infiltrer une lumière douce. Au mur, quelques portraits, dont celui du roi George V, en grand uniforme.

Le Dr. Hussén Khaldi est assis au fond de son cabinet, devant un grand bureau couvert de papiers. Tout près de lui, le téléphone tinte de temps à autre. Je regarde attentivement l'homme qui a été amené par les suffrages des électeurs à siéger à la tête de la municipalité hiéronymite.

Le Dr. Khaldi est à peine âgé de 45 ans. Il est jeune et vigoureux. Son front large dénote une grande intelligence. Ses yeux scrutent profondément. Sa conversation est douce et agréable. Je demande au Dr. Khaldi de me parler un peu de Jérusalem, de cette ville qu'il dirige avec tant de compétence.

Avec beaucoup d'amabilité, il consent à me donner des renseignements sur l'activité éditoriale à Jérusalem.

Réalisations et projets

La seule chose qui nous préoccupe aujourd'hui, dit-il, c'est la question de l'eau. Vous savez très bien que nous venons de Ras-El-Ein à Jérusalem par une tuyauterie dont l'installation a demandé beaucoup de temps. Nous attendons maintenant quelque piéces de machine pour mettre à point la distribution de l'eau à Jérusalem.

« Nous nous préoccupons également d'embellir la ville, en ce sens qu'il faut construire des parcs et des jardins. A cet effet, nous possédons une superficie de 200 donums. Il y aura deux grands parcs : l'un tout près de Talpiet et l'autre à Boukharim. Une somme de quatre mille livres a été prélevée, à cet effet, du budget.

Nous aménagerons aussi un très joli parc du côté du siège municipal, ainsi que d'autres jardins dans les différents endroits de la ville. Pour que notre cité soit embaumée, il faut des jardins publics. Ainsi, les enfants pourront s'adonner pleinement aux jeux et les grands se reposer des fatigues journalières.

Notre programme comporte également la construction de nouvelles routes et la réparation des routes existantes.

En ce qui concerne l'électricité, nous essayons d'en fournir à toute la ville. On a même déjà commencé à poser des câbles dans l'ancienne ville. Tout le monde est satisfait, car on termine ainsi avec les lampes à pétrole qui constituent un danger permanent d'incendie. Puis tout ce qui précède, vous pouvez vous rendre compte qu'il y aura de grandes transformations, à Jérusalem jusqu'à l'année prochaine. »

Pas de politique !

Sûr que le maire eut terminé de m'exposer ses projets d'avenir, je lui posai à brûle-pourpoint une question qui me tenait depuis le début de notre entretien :

— Vous êtes, Dr. Khaldi, le président du parti La Réforme. Puis-je obtenir quelques renseignements sur votre programme et vos moyens d'action ?

— Je regrette beaucoup de ne pouvoir être agréable, mais ma consigne est : « Pas de politique dans mon bureau ! »

Le Dr. Khaldi, voyant que j'insiste, consent à me dire quelques mots sur son parti :

— Notre organisation est un parti neutre. Elle est composée de bons patriotes. Elle est nationaliste, mais pas extrémiste. Elle travaille à la reconstruction du pays. C'est tout ce que je peux vous dire.

— Et les rapports judéo-arabes, Monsieur le maire ?

Une nouvelle pose. Le Dr. Khaldi, visiblement, ne veut faire aucune déclaration. Enfin, il répond après mûre réflexion :

— Tout d'abord, je dois précisiser que j'ai un point de vue. En me plaçant comme un simple particulier, c'est à dire sans adhérer ni au point de vue arabe, ni au point de vue juif, j'ai malaisé voir en Jérusalem une ville où les trois religions musulmane, chrétienne et juive, seraient chacune maîtresse. Des milliers et des milliers de pèlerins seraient venus prier et des milliers de touristes admireraient les reliques que les trois religions possèdent ici.

« Ainsi, il n'y aurait jamais eu des frictions, et la concorde aurait régné au très grand avantage de tous.

Un avenir économique sombre...

« Je n'aime pas tous ces immeubles et toutes ces fabriques qui sont construits actuellement à Jérusalem. Ils ne peuvent pas avoir leur raison d'être ici. Pour ce qui est des fabriques, elles ne peuvent concurrencer les marchandises étrangères.

LA VIE LOCALE

LE MONDE DIPLOMATIQUE

Consulat de Pologne

M. Roman Wegnerowicz, consul général de Pologne, vient d'être l'objet d'une haute distinction. M. Beck, ministre des Affaires Etrangères, l'a informé que Son Excellence Monsieur le Président de la République lui a décerné la Croix d'Or du Mérite, très haute distinction, à l'occasion de l'anniversaire de l'indépendance pour laquelle il a vaillamment lutté.

LE VILAYET

Le classement des fonctionnaires

D'après le nouveau barème des traitements des fonctionnaires de l'Etat, leur classification devra se faire dorénavant d'après 15 degrés au lieu de 19, ce qui facilite leur avancement.

LA MUNICIPALITE

Puits artésiens

Vu la cherté des eaux de Derkoy et d'Elmalı, certains grands établissements ont décidé de faire creuser des puits artésiens. La fabrique de Pasabahçe vient de donner l'exemple.

Le prix du pain

La commission chargée de la fixation du prix du pain ne s'est pas réunie hier. Elle se réserve de le faire dès que baise survenue sur le prix du blé. Il y a eu influence celle de la farine, c'est-à-dire à l'épuisement du stock provenant des achats de blé à des prix élevés.

Le prix de l'électricité

Le prix de l'électricité étant basé sur celui du charbon, on espère pouvoir le réduire de 2 piastres par kilowatt-heure, à la suite de la réduction du prix du charbon.

A Karaağaç

La Municipalité a fait commencer les travaux de pavage et de la construction d'un débarcadère aux abattoirs de Karaağaç.

L'ENSEIGNEMENT

Les gérants de postes de professeurs

Il a été décidé de choisir les remplaçants occasionnels des professeurs dans les écoles primaires et celles des minorités par des diplômés des lycées et de leur servir le traitement entier du poste et non plus la moitié.

Le service des diplômés des écoles

Par décision du conseil des ministres, une commission composée de tous les secrétaires d'Etat des Ministères siégeant sous la présidence, de celui de la présidence du conseil, examina dans quelles conditions les diplômés des écoles feront leur service militaire.

LES MUSÉES

Notre participation à l'Exposition des arts chinois à Londres

Notre gouvernement ayant décidé de participer à l'exposition des arts industriels chinois qui se tiendra à Londres, le 20 courant, la direction des Musées a remis à l'ambassade d'Angleterre, pour être transmises au comité d'organisation de cette exposition, 9 caisses contenant des objets précieux en porcelaine et autres de fabrication chinoise.

LE PORT

Renflouement

Le bateau Nomico, battant pavillon hellène, qui avait échoué à l'île Mavriya, a été renfloué et a été amené à Istanbul, pour subir les réparations nécessaires.

Le prix du frêt

Le Ministère de l'économie, après avoir examiné l'influence que la réduction de 130 piastres par tonne de charbon peut avoir sur le frêt, a décidé, pour permettre jusqu'à la liquidation des stocks anciens de réduire de 10 % le tarif de ce frêt à partir du 1er janvier 1936.

Renflouement

Le Ministère de l'économie, après avoir examiné l'influence que la réduction de 130 piastres par tonne de charbon peut avoir sur le frêt, a décidé, pour permettre jusqu'à la liquidation des stocks anciens de réduire de 10 % le tarif de ce frêt à partir du 1er janvier 1936.

Le port de la Fréte

Le Ministère de l'économie, après avoir examiné l'influence que la réduction de 130 piastres par tonne de charbon peut avoir sur le frêt, a décidé, pour permettre jusqu'à la liquidation des stocks anciens de réduire de 10 % le tarif de ce frêt à partir du 1er janvier 1936.

Le port de la Fréte

Le Ministère de l'économie, après avoir examiné l'influence que la réduction de 130 piastres par tonne de charbon peut avoir sur le frêt, a décidé, pour permettre jusqu'à la liquidation des stocks anciens de réduire de 10 % le tarif de ce frêt à partir du 1er janvier 1936.

Le port de la Fréte

Le Ministère de l'économie, après avoir examiné l'influence que la réduction de 130 piastres par tonne de charbon peut avoir sur le frêt, a décidé, pour permettre jusqu'à la liquidation des stocks anciens de réduire de 10 % le tarif de ce frêt à partir du 1er janvier 1936.

Le port de la Fréte

Le Ministère de l'économie, après avoir examiné l'influence que la réduction de 130 piastres par tonne de charbon peut avoir sur le frêt, a décidé, pour permettre jusqu'à la liquidation des stocks anciens de réduire de 10 % le tarif de ce frêt à partir du 1er janvier 1936.

Le port de la Fréte

Le Ministère de l'économie, après avoir examiné l'influence que la réduction de 130 piastres par tonne de charbon peut avoir sur le frêt, a décidé, pour permettre jusqu'à la liquidation des stocks anciens de réduire de 10 % le tarif de ce frêt à partir du 1er janvier 1936.

Le port de la Fr



...seulement la brillantine

Gibbs qui vous assure une coiffure toujours parfaite. Son parfum est frais et très agréable. Fabriqué avec des substances organiques spéciales, la brillantine Gibbs élimine les pellicules et tonifie les bulbes capillaires. Sa présentation est pratique et élégante.

BRILLANTINE
CRISTALLISÉE



CONTE DU BEYOGLU

Le vieux

Par Maurice BESSY.

Lorsqu'il apparaissait, sur la plage, guêpé de blanc et rasé de frais, on lui souriait avec cette indulgence complaisante dont se revêt la jeunesse lorsqu'elle consent à ne pas râiller.

Il devait marcher vers la cinquantaine, mais on s'accordait pour trouver qu'il le faisait allégrement, par la grâce de route.

Parfois, un baigneur l'arrêtait. Alors, il retirait son panama jauni, épougeait un crâne où le cheveu gris lui-même commençait à se faire rare, faisait glisser son jupon à pommeau d'argent d'un geste qu'il aimait : il disait :

— De mon temps, on s'inquiétait davantage de la tenue, la pudeur avait encore droit de cité, et si les plages étaient rares, du moins y rencontraient des gens du monde ; on ne restait pas tout habillé, bien sûr, mais, enfin, la tenue balnéaire avait une autre allure !

On aurait pu croire, devant pareils regards, que le spectacle du rivage dût lui être pénible. Dans la multitude des maillots bigarrés des jolies filles, on eût difficilement trouvé un rappel, même subtil des accoutrements d'autan. Aussi, avait-il pour les parées des sourires méprisants.

On l'appelait « le vieux ».

On l'aimait comme un anachronisme, avec une sorte de respect qui sentait la naphtaline et la lotion du Portugal.

Les vieilles jeunes dames, qui s'acharnaient à être belles, songeaient qu'elles avaient eu, parmi leurs premiers beaux-parents — mais non ! ce n'étaient pas encore des « flirts » ! — une monsieur séduisant de même apparence.

C'était vraiment un brave type, et on finissait par accepter ses bretelles, le ruban rayé du Panama, ses bottines trop bien cirées. Le seul motif de railleuse qu'on eût désormais à son endroit ne fut plus que sa manie de porter des gants.

D'autre part, on nota également que le vieux ne venait sur la plage que dans la matinée. Jamais personne ne l'avait aperçu, même en ville, l'après-midi ou le soir. On en déduisit qu'il se connaissait dans une villa solitaire ou qu'il habitait dans une station voisine.

**

Comme on avait voulu connaître quelques détails sur le vieux, Paul Verrier avait été officiellement chargé de cette mission. Paul s'occupait de la chronique politique dans un journal local ; il avait pour habitude de pédire la rupture à brève échéance de tous les pactes politiques, économiques, commerciaux ou militaires signés par la France avec les autres nations. Il avait acquis ainsi, à peu de frais, une solide réputation de prophète bien renseigné.

Le journaliste eut raison du vieux au passé.

— Ça ne vaut sûrement pas l'absinthe, mais, enfin, ça rafraîchit.

Le vieux avait alors expliqué sa visite quotidienne :

— Les jeunes gens d'aujourd'hui, disait-il, doivent leur ignorance à tous les malentendus, toutes les erreurs dans lesquelles ils ont vécu. Il ne faut pas leur jeter la pierre, mais on doit les persuader qu'ils sont dans la mauvaise

vie.

« Mon époque, avec ses huit-reflets, ses moustaches cirées et ses promenades au bois était aussi celle des coeurs, tout neuf, de l'amour sans fards ni vermis à ongles. Lorsqu'une femme entrat dans notre vie, nous voulions toujours que ce fut par la grande porte, les grilles des parcs étaient peintes en doré.

« Et notre « dame » arrivait, éclatante, les épaules droites, la taille fine. Derrière son labyrinth de dentelles et de dessous neigeux, elle avait une peau très blanche, une vraie peau de femme ; lorsqu'on la serrait trop fort, elle en portait une semaine durant les traçages bleuâtres.

« Au lieu d'un téléphone éphémère, nous avions la lettre, cens fois recommandée, où la passion, les étoiles et les beautés mythologiques dansaient la farandole.

« Je vois que vous ne souriez pas. Vous avez raison, car ma peine eût été grande.

Il advint que Paul Verrier, quelque peu ému par les conseils sentimentaux du vieux, par amusement aussi, décida de les suivre. Il se fit plus tendre, plus empressé, moins cynique ; un soir, sur la route du Cap, on le rencontra avec une jeune fille très bien, à qui il lisait des vers sous les pins parasols.

Son audace fut aussi un exemple ; en quelques jours, la plage, elle-même étonnée, se découvrit moins trépidante ; son visage était accueillant, courtois ; les filles faisaient patienter leurs soupirants ; on envoyait des fleurs au réveil.

Au casino, le chef d'orchestre, affolé, dénicha dans des cartons poussiéreux des valses viennoises dont il avait oublié la mesure.

Quelquefois, un jeune homme arrêtait le vieux et lui demandait un conseil :

— Je la connais depuis hier... Quand sera-t-il convenable de la tutoyer ?

Le vieux prodiguait ses avis ; du bout de ses gants de chevreau partaient mille fils invisibles qui dirigeaient la plage. Heureux, il s'arrangeait pour faire acte de présence autant qu'il le pouvait.

Un soir même, on le vit paraître à l'heure de l'apéritif. Il avait fait très chaud dans la journée. Le vieux était en nage, essoufflé.

— J'ai fait une saut, mais je suis très pressé.

Pour marcher plus rapidement, il avait pris le bord même de la plage, là où le sable, un peu humide, est plus ferme. Au passage, il salua d'immenses amis, couchés dans leurs « transats ».

Un petit sac d'enfant, un vulgaire petit jouet aux dessins naïfs, le fit trébucher. Le vieux perdit l'équilibre et s'affala dans l'eau. Il y eut quelques éclats de rire alentour.

Mais, très vite, les visages se firent sérieux, puis graves. Le vieux ne s'était pas relevé, et on avait dû le tirer sur le sable sec. Une stupide et brutale congestion l'avait frappé ; il ne devait pas reprendre connaissance.

On le fouilla. Il avait sur lui une très faible somme d'argent et un ticket de retour d'auto-car pour une ville voisine. On trouva aussi une enveloppe avec son nom et son adresse à l'hôtel.

On crut bien faire de l'amener là.

Le directeur, surpris de voir que tant de personnes s'étaient dérangées pour ramener le corps, fit la grimace.

Et comme on s'étonnait :

— Toujours précis, exact, méticuleux dans son travail. Ah ! je ne retrouverai pas de sitôt un maître d'hôtel de cette classe !

LES MUSÉES

Musée des Antiquités, Cinili Kılıç
Musée de l'Ancien Orient

ouverts tous les jours, sauf le mardi, de 10 à 17 h. Les vendredis de 13 à 17 h.

Prix d'entrée : 10 Pts. pour chaque section

Musée du palais de Topkapı et le Trésor :

ouverts tous les jours de 13 à 17 heures, sauf les mercredis et samedis. Prix d'entrée : 50 piastres pour chaque section.

Musée des arts turcs et musulmans à Sultaniye :

ouvert tous les jours, sauf les lundis.

Prix d'entrée : 10 Pts.

Musée de Yedikule :

ouvert tous les jours de 10 à 17 h.

Prix d'entrée : 10 Pts.

Musée de l'Armée (Ste.-Irène) :

ouvert tous les jours, sauf les mardis de 10 à 17 h.

On cherche des infirmières et des gardes malades pour un hôpital. Les postulantes devront s'adresser à Beyoglu, rue Yemenci, No. 9.

JEUNE FILLE connaissant parfaitement le français et suffisamment les langues du pays, cherche emploi comme institutrice ou demoiselle de compagnie. S'adresser sous « N » à la direction du journal.

COLLECTIONS de vieux quotidiens d'Istanbul en langue française, des années 1880 et antérieures, seraient achetées à un bon prix. Adresser offres à « Beyoglu » avec précision des années sous Curiosité.

Nous prions nos correspondants éventuels de n'écrire que sur un seul côté de la feuille.



Le Ciné SUMER

qui vous a montré l'année passée

La Symphonie Inachevée

projettera bientôt

La vie amoureuse de Schubert

le film qui vous fera goûter de nouveau les délices sans bornes Schubert et vous fera entendre de la bouche de RICHARD TAUBER ses mélodies exquises.

Vie Economique et Financière

Le bilan de nos

exportations

Comparativement aux neuf premiers mois de l'année 1935, nos exportations pour l'époque correspondante de l'année 1936 sont en hausse :

Articles	1935	1936
	en quintaux	
Raisins secs	178.316	179.226
Figues sèches	37.891	43.136
Cotons bruts	1.778	13.128
Boyaux	452	1.648
Cire	859	1.604
Tabacs	71.560	73.215
Gomme adragante	5.851	16.858
Tapis	1.816	224
	quintaux	
Noisettes décortiquées	44.158	
Noix	3.150	
Amandes	1.524	
Laines	19.877	
Avoine	264.000	
Blé	339.682	
Oeufs	15.651.000	
Orge	2.603	
Huile d'olives	1.565	
Peaux ouvées	324.059	

Cette année-ci, pendant les neuf mois, il a été expédié en Allemagne, égale-

Le développement de notre industrie vinicole

Des dispositions ont été prises pour le relèvement de l'industrie vinicole que les guerres successives et la situation anormale qu'elles ont créées avaient fait périr. Parmi les mesures arrêtées à cet effet, il convient de citer la distribution de primes aux fabricants de vin, afin de leur permettre d'étendre leur rayon d'activité. Ces primes qui visent à l'extension de l'industrie ont été données aux ayants-droit en nature, à savoir sous forme d'appareils de distillation modernes.

Des spécialistes ont été engagés en France, en vue de la vulgarisation des dernières méthodes de vinification, comme aussi de la recherche des procédés susceptibles d'augmenter le rendement de nos raisins.

Le laboratoire installé à cet effet détermine, par région, les qualités des raisins et les conditions dans lesquelles ils doivent être traités pour obtenir un excellent rendement. Les résultats de ces études analytiques, consignés dans des brochures, sont communiqués aux distillateurs qui ont la faculté de suivre dans les laboratoires le développement des analyses premières à faire sur les raisins.

Des facilités sont accordées aux distillateurs pour les nouvelles installations qu'ils auront à monter, comme aussi pour les aménagements qu'ils croiront devoir apporter aux anciennes, par les agents techniques de l'administration du monopole.

Le droit de 10 piastres, perçu par litre de vin se trouve être ramené depuis 1930 à 5 piastres.

Pour encourager les exportations et donner ainsi à l'industrie vinicole son maximum de développement, on procède à la restitution aux exportateurs des droits par eux payés initialement sur les lots de vin exportés et sur leur accordé, en même temps, une prime d'exportation de trois piastres par litre.

Les sommes payées de ce chef aux producteurs se sont chiffrées par 555.429 livres, (rien que pour les raisins frais et secs) en 1931 ; 390.761 Ltqs, en 1932 ; 148.795 Ltqs, en 1933 ; 375.631 Ltqs, en 1934.

(De l'Ankara)

Notre faune marine

Les assistants de l'Institut d'ichtyologie poursuivent leurs études sur le littoral de la Marmara. Ils ont été à Gelibolu et ont eu un long entretien avec les pêcheurs de l'endroit qui leur ont fourni de précieux renseignements.

Adjudications, ventes et achats des départements officiels

La commission des achats de la caserne de Selimiye met en adjudication, le 21 courant, au prix de Ltqs 1.716, la fourniture de 143 tonnes de charbon tout venant.

* * *

Faute d'offre, le ministère de l'Economie met à nouveau en adjudication, le 15 de ce mois, la fourniture de 350 t. de semi-coke à l'usage des calorifères de ce ministère et de celui de l'Agriculture.

La direction de l'administration des P. T. T. met en vente le 22 novembre, par voie de marchandise, le motor-boat No. 1, affecté au transport de la poste.

* * *

Le Tuzla, on a construit, pour présenter contre les salines des eaux venant de la plaine, un canal de 5 mètres de largeur et de 8 km. de longueur.

Un nouveau décauville a été construit à la station de Cigli, à 14 km. de Tuzla, ainsi qu'un câble aérien pour assurer les transports entre Tuzla et la mer.

La direction de l'administration des P. T. T. met en vente le 22 novembre, par voie de marchandise, le motor-boat No. 1, affecté au transport de la poste.

FRATELLI SPERCO

Quais de Galata Cinili Rihtim Han 95-97 Téléph. 44792

Départs pour

Vapeurs

Compagnies

Dates (sauf imprévu)

Anvers, Rotterdam, Amsterdam, Hambourg, ports du Rhin

LA PRESSE TURQUE DE CE MATIN

La question du pain

Il y a une question du pain, à Istanbul, constate M. Asim Us, dans le *Kürun*, qu'on ne parvient en aucune façon à régler. Nous déduirons des récentes déclarations du gouverneur et président de la Municipalité d'Istanbul, qu'il compte ce rendre prochainement à Ankara pour essayer d'y régler cette question à laquelle il n'est pas parvenu à donner une solution ici.

Le rôle de la Municipalité ne pouvant se limiter dans ce domaine à un simple contrôle, il cherchera les voies et moyens de lui faire assumer une tâche plus essentielle.

La vérité c'est qu'à Istanbul, la question du pain ne provient pas simplement de la négligence de ses devoirs par la Municipalité, ni des abus des fournisseurs. Le pain consommé par la ville provient de 200 fours qui travaillent sans interruption, nuit et jour.

Dans ces conditions, même s'ils ne se livrent pas à des abus ni ne les tolèrent, les agents du contrôle ne peuvent venir à bout avec succès d'une tâche aussi étendue. D'autre part, il ne serait pas juste de faire retomber sur les seuls fournisseurs la responsabilité des inconvenients résultant de la concurrence à laquelle ils se livrent.

Nous croyons que les recherches du Conseil de la Ville ont permis de découvrir le fond de la question. C'est pour quoi il est question, de temps à autre, de limiter le nombre des fours, en vertu d'une loi, à l'instar de ce qui a été fait pour celui des pharmacies. A notre avis, ce serait là un premier pas vers une solution radicale du mal. Mais ce n'est pas là la mesure essentielle. La vraie mesure consistera à assurer la fourniture du pain à la population de la même façon qu'en fait en Europe. La tâche qui est actuellement dévolue à plus de 200 fours pourrait être assurée de façon bien plus régulière et bien plus pratique par quelques grands fours mécaniques, en nombre limité, qui travailleront sous le contrôle éroit de la Municipalité. Mais qui construira les véritables usines que nous envisageons ? Comment fera-t-on participer à cette entreprise, nos 200 fournisseurs actuels afin de ne pas les priver de leurs moyens d'existence, eux et leur famille ? C'est là le côté de la question qu'il reste à régler.»

La liberté individuelle

C'est là un sujet qui tient à cœur notre frère le *Zaman*. Il y revient une fois de plus ce matin et pose en principe que la prospérité économique en est la base.

Pendant des années et peut-être pendant des siècles, écrit-il, nous avons mené une vie de fonctionnaires et, de ce fait, nous sommes une nation qui est demeurée en retard au point de vue de la liberté individuelle. Le commerce et l'industrie n'assurent pas seulement la richesse à l'individu ; ils lui donnent la fierté du fruit de ses sueurs.

La voie choisie par l'ère républicaine est celle de notre indépendance économique et industrielle : par conséquent, elle assure lentement aux citoyens leur liberté individuelle. Les fabriques qui sont fondées ça et là, l'appui accordé aux commerçants, le développement des industries locales acheminent le public dans cette voie.

D'ailleurs, il n'y a pas d'autre solution et tous les conseils platoniques que l'on donnerait aux enfants, à l'école, en leur recommandant d'apprendre un métier seraient inutiles. Le seul moyen d'arriver des résultats pratiques c'est précisément de créer des ateliers.

Ainsi, par la politique qu'il suit, le gouvernement d'Ismet Inönü prépare à la fois l'autonomie économique du pays envers l'étranger et l'indépendance du citoyen dans le pays.»

* * *

Le Tan n'a pas d'article de fond. Le *Cumhuriyet* et *La République* publient en guise d'article de fond, une lettre de leur correspondant à Dresde sur les rapports commerciaux germano-bulgares.

Théâtre Français
TROUPE D'OPÉRETTES SUREYYA
CE SOIR

BAY-BAYAN

Le grand succès du jour

Par M.M. Mahmut Yesari et Necdet Rıdü'lü
Musique de M.M. Sezai et Seyfettin Asaf
Les guichets sont ouverts en permanence

Téléphone No. 41819

Prix : 100, 75, 50, 25 — Loges : 300, 400

Les partis français

M. Herriot prononce un discours conciliant

Lyon, 12 A. A. — Discourant, hier, au cours d'une cérémonie officielle pour la commémoration de l'armistice, M. Herriot dit notamment :

« Je crois qu'il existe beaucoup de malentendus. En réalité, nous avons tous la même volonté d'assurer l'avenir de la France. Je suis convaincu que nous pourrions être d'accord entre hommes de bonne volonté, tant au point de vue intérieur qu'au point de vue extérieur, sur une ligne commune d'action.»

L'organisation de l'Europe Centrale

Paris, 12 A. A. — Dans une interview accordée au correspondant particulier du *Temps* à Prague, le premier ministre, M. Hodza, déclara qu'il poursuivra la politique de sécurité collective, suivant la ligne Bénès. Il souligna la nécessité d'organiser l'Europe centrale dont les accords de Rome furent la première étape, en l'élargissant à la Pologne, à la Bulgarie, à la Grèce et, éventuellement, aux pays baltes, de façon à normaliser les rapports économiques du centre de l'Europe avec l'Europe orientale et, éventuellement l'U.R.S.S.

Une trombe d'eau sur la Manche

Londres, 12 A. A. — Une trombe d'eau atteignant une hauteur de 600 mètres fut observée par les passagers d'un avion volant de Paris à Londres. Elle était visible pendant plus de dix minutes. Les passagers déclarèrent que c'était le spectacle le plus extraordinaire qu'ils aient jamais vu.

Chronique militaire

Quelques considérations sur le recul des Abyssins

Le critique militaire de l'*Aksam*, M. Sevki, a publié une intéressante étude d'où nous détachons les extraits suivants :

Depuis le 3 octobre, conformément aux ordres de leur empereur, les Ethio-piens se sont retirés sans combattre et les Italiens ont avancé avec précaution, en tâtant le terrain, sur une profondeur de plus de 100 kilomètres. Il en est résulté une situation qu'il est singulièrement difficile d'expliquer d'après les données et les règles classiques de la guerre.

On avait dit que les Abyssins mènent une guerre de guérillas. Fort bien. Mais il est impossible de qualifier de «guérilla» la situation qui s'est développée jusqu'à ce jour. Car les colonnes qui se livrent à ce genre de guerre font des incursions ; on les rencontre sur les dernières de l'ennemi autant que sur son front. Elles franchissent les vallées, grimpent sur les monts et se battent. Or, jusqu'à ce jour, nous n'avons rien vu de tel.

Admettons que les Abyssins mènent la guerre suivant les méthodes des armées régulières. Mais la situation ne justifie guère cette hypothèse. Une armée régulière se retire mais elle ne s'abstient pas, pour cela, de combattre l'ennemi. Au contraire, elle se retire jusqu'à l'endroit qu'elle a choisi à l'avance, mais en combattant, en essayant par tous les moyens d'affaiblir, d'épuiser l'adversaire, en suscitant des obstacles artificiels qui s'ajoutent aux obstacles naturels, en résistant pas à pas. Il faut savoir que chaque pas en arrière, chaque pouce de terrain que l'on abandonne constitue un affaiblissement. Et il convient de réduire cet affaiblissement au minimum. C'est pourquoi on doit constamment harceler l'ennemi.

Nous aussi, en vue de fatiguer l'adversaire, nous avons reculé jusqu'au Sakarya. Mais il ne faut pas oublier que depuis Bergama, où des rencontres ont été livrées par des groupes dont l'effectif de début était de 60 hommes, Akhisar, Uşak, Bursa, jusqu'aux batailles d'Inönü et de Kütahya, nous avons effrayé et contenu l'ennemi.

L'auteur de cette étude critique également la disposition des forces italiennes, telle qu'elle est indiquée par les dépêches. On assure que l'avant-garde est composée par les éléments indigènes, suivis par les Chemises Noires, les troupes régulières venant en dernier lieu. M. M. Sermed estime que les meilleures troupes doivent être en première ligne.

A notre point de vue, continue l'auteur, les Abyssins rencontrent les plus grandes difficultés au point de vue du ravitaillement en vivres et en munitions. On a dit qu'un Abyssin «vit au moyen d'une poignée de leblebis» (pois chiches cuits) ; mais pour 10 Abyssins il faudra une charge de mulet, et pour 10.000, 100.000, il faut une organisation à part, des routes, des moyens de transport. Même les Abyssins demeurent subordonnés à certaines conditions physiques déterminées. Parce que ces conditions n'ont pas été assurées à temps ; les Abyssins laissent le désert partout où ils passent. Quand il n'y a pas un service de l'arrière organisé, on se trouve toujours en butte à cet inconvénient : le mécontentement des populations aux dépens

desquelles on est obligé de vivre. Les soumissions que l'on signale et l'accueil sympathique réservé aux Italiens proviennent très probablement de cela.»

per ; moi, je tombe de fatigue et je n'ai qu'un désir, c'est de gagner mon lit au plus tôt.

La nouvelle mariée fut enchantée de cet arrangement et elle ne chercha pas à veiller davantage.

Elle avait craint une dinette à deux durant laquelle son mari eût peut-être extériorisé sa mauvaise humeur.

Toute la journée, malgré la présence d'un étranger, le nouvel époux était demeuré soucieux et Noele, qui avait conscience d'être inexpérimentée, se disait qu'elle avait peut-être heurté le jeune homme d'un mot maladroit ou d'un geste importun.

Il se séparèrent donc, enchantées en eux-mêmes d'en avoir fini avec toutes ces allées et venues.

Une surprise attendait Noele dans sa chambre. Son lit était défaît, les draps enlevés et les couvertures soigneusement pliées. La jeune fille était si naïve qu'il ne lui vint pas à l'idée qu'en eût pu lui préparer une autre chambre, plus spacieuse que la minuscule cellule qu'elle occupait à Montjoya, depuis son arrivée.

Elle supposa, tout simplement, que Noele avait voulu lui renouveler ses draps, et qu'étant allée à d'autres occupations, elle n'y avait plus pensé.

De retour au château, M. Le Kermeur attendait la main à Noele pour prendre congé d'elle.

— Je vous souhaite bonne nuit. Si vous avez faim, faites-vous servir à sou-

passa sa nuit de noces.

Le lendemain de son mariage, Noele se rendit à la petite salle attenante à la cuisine pour y déjeuner comme à l'ordinaire. Il ne lui venait pas à l'idée qu'elle eût quelque chose à changer à ses habitudes.

En riant, elle prévint la servante de son oubli de la veille :

— Il faudra que vous me donnez des draps et un oreiller, Noele, pour que je puisse faire mon lit. Vous m'avez enlevé les miens et j'ai dormi sans linge, cette nuit.

La vieille femme, toute saisie, la regarda :

— Vous avez dormi...

— Enroulée dans une couverture. C'est très drôle, quand on n'en a pas l'habitude, la laine pique la peau. Pour commencer, c'est plutôt désagréable ! Heureusement, on s'y fait assez vite !

— Mais je vous avais préparé une autre chambre, voyons !... Ce n'est pas ma faute, si pareille chose vous est arrivée ; M. Yves aurait dû vous conduire...

— C'est au tour de l'orpheline d'être étonnée.

— Ah, bah ! fit-elle avec surprise. Une autre chambre ! Je ne pouvais pas deviner. Mais j'étais très bien, dans la minnie. Pourquoi changer ?

— Parce que vous êtes mariée, maintenant... «La plus belle chambre», avait dit Monsieur. Et c'est naturel : c'est

vous la maîtresse, à présent... Il va même falloir que je m'habitue à vous parler à la troisième personne...

Les grands yeux purs de la jeune fille s'agrandirent ; lentement, elle hocha la tête.

— Vous vous trompez, Norine, fit-elle d'une voix bien douce, il ne faut pas me traiter autrement que jadis... Je ne suis pas la maîtresse, ici, je suis... je suis...

Elle s'arrêta, s'aperçvant tout à coup que ne fallait peut-être pas raconter à la servante pour quelle raison M. Le Kermeur l'avait épousée, ni ce qu'elle était, en réalité, pour lui.

La vieille femme, d'ailleurs, ne s'illumina pas :

— Vous êtes... vous êtes madame Le Kermeur ! S'il vous plaît de l'oublier, il faut qu'en en tire une grande récompense. Le Kermeur à la grande table, n'avait rien de bien séduisant.

Elle avait l'habitude d'être seule dans la petite salle et de lire en mangeant, sans se soucier de ce qu'elle mangait.

Si elle occupait la place de maîtresse de maison qui lui revenait, il allait donc falloir qu'elle en pût également les charges et les devoirs ? Il est facile de s'y habiter quand un jeune mari est là qui s'empresse auprès de vous et vous y aide, en riant gairement de vos premières bêtises. Mais, pour elle qu'aucune affectueuse indulgence n'entourerait, cela allait être pénible.

(à suivre)

TURAN LA GRANDE MARQUE DE SAVONS DE TOILETTE

VERDA SAVON DE GRAND LUXE AUX PARFUMS SUAVES ET DELICATS

FATMA LE PLUS ECONOMIQUE DES SAVONS DE TOILETTE

BATH SOAP SAVON POUR LE BAIN A L'EAU DE COLOGNE DE MOUSSE ABONDANTE ET ONCTUEUSE

ROSEMARY DELIEUVEMENT AROMATISE A LA ROSE VRAI PRODUIT DE BEAUTE

LA BOURSE

Istanbul 11 Novembre 1935

(Cours de clôture)

EMPRUNTS	OBLIGATIONS
Intérieur 95.—	Quais 10.50
Ergani 1933 96.—	B. Représentatif 45.50
Unitaire I 24.90	Anadol II 43.—
II 22.90	Anadol III 43.50
III 28.20	

ACTIONS

De la R. T.	58.50	Téléphone	13.—
İg. Bank. Nomi	9.50	Bomonti	—
Au porteur	9.50	Dercos	17.—
Porteur de fonds	90.—	Clements	12.95
Tramway	80.50	Itibarit day.	9.5
Anadol	25.—	Sark day.	0.95
Sirket-Hayriye	15.50	Balıca-Karsidin	1.55
Régie	2.30	Droguerie Cent.	4.05

CHEQUES

Paris	12.06.—	Prague	19.19.84
Londres	619.25	Vienne	4.24.82
New-York	79.46.—	Madrid	5.80.65
Bruxelles	4.70.75	Berlin	0.97.63